

## SEANCE DU 18/12/2017

Présents :

Mme FASSIAUX F.	Bourgmestre-Présidente ;
MM. DECUIR W., DUPUIS C., DEPRET A., GATELIER J-F.	Bourgmestres ;
M <sup>me</sup> LUST M., M <sup>r</sup> DANVOYE D., M <sup>mes</sup> DE SCHRYVER N., THIBAUT S., M <sup>rs</sup> VAN DE SYPE D., COENE H., DELAUW S., JACQUES P., TILQUIN F., MONIN J-M., PETIT C., FORTEMPS R., M <sup>me</sup> DELAPAS A., M <sup>r</sup> DUCOEUR M., M <sup>mes</sup> MASSET M L., WERION H., NICOLAS D.	Conseillers ;
Mr MATON P.,	Chef de zone ;
Mme CANIVET C.	Secrétaire

## LE CONSEIL DE POLICE,

### SEANCE PUBLIQUE

Monsieur DUPUIS est excusé.

Madame la Présidente demande l'urgence pour l'inscription d'un point supplémentaire en séance publique; à savoir « Approbation de la modification budgétaire numéro 2 par Monsieur le Gouverneur : information».

A l'unanimité, le Conseil accepte l'urgence.

#### 1. Procès-verbal de la séance du 06/11/17.

Le procès-verbal de la séance du 06 novembre 2017 est approuvé par 14 oui et 1 abstention.

#### 2. Budget 2018.

Monsieur PICHRIST présente le budget 2018 et précise que la PLP56 n'était pas parue à la confection du budget.

Monsieur PICHRIST présente l'article 96.

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018.

#### 3. Modification du cadre CALog.

Il est proposé au Conseil de modifier le cadre Calog en insérant un emploi de niveau B au grade de Consultant.

A l'unanimité, le Conseil décide de modifier le cadre du personnel administratif et logistique en insérant un emploi de niveau B au grade d'Assistant à temps plein.

#### 4. Ouverture en urgence d'un emploi CAlLog de niveau B au grade de Consultant.

Vu la nécessité et l'urgence de procéder au remplacement du conseiller interne en prévention qui sera pensionné au 01/01/2018, il est proposé au Conseil l'ouverture d'un emploi de niveau B au grade de Consultant à temps plein pour une durée d'un an.

A l'unanimité, le Conseil décide l'ouverture d'un emploi de niveau B au grade de Consultant à temps plein pour une durée d'un an avec la Commission de sélection suivante :

- Président : Chef de zone
- Assesseurs : CP LOMBARDO SANCHEZ  
CANIVET C (DPL a.i.)
- Secrétaire : désigné par le Chef de Corps

L'emploi sera annoncé sur le site Web [www.jobpol.be](http://www.jobpol.be) de la Direction du personnel et du recrutement pendant trois semaines.

Ce point a été soumis aux syndicats en date du 13/12/17.

Cet emploi devra être ouvert à la mobilité qui suit la désignation.

#### 5. Déclassement patrimoine.

Il est proposé au Conseil de déclasser les véhicules suivants : Citroën C3 immatriculé TWH268 de 2006 indiquant 125.000 Km au compteur (1.000 Km sur 1 an) et Peugeot 206 immatriculé DAV898 de 1999 indiquant 170.000 Km au compteur (10.000 Km sur 1 an => divers problèmes).

A l'unanimité, le Conseil décide le déclassement des véhicules repris ci-dessus et charge le Collège de leur liquidation.

#### 6. Règlement d'ordre intérieur.

Il est demandé au Conseil de marquer son accord sur les adaptations figurant au règlement d'ordre intérieur suite à la modification de la loi sur la police intégrée.

Il est également demandé aux membres présents s'ils sont favorables à la transmission de la convocation et des pièces par courrier électronique.

A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement d'ordre intérieur du Conseil de police.

Ce dernier sera publié sur le site de la zone.

#### 7. Approbation des comptes 2016 par Monsieur le Gouverneur.

Les comptes 2016 ont été approuvés par Monsieur le Gouverneur en date du 21 novembre 2017.

#### 8. Approbation de la modification budgétaire numéro 2 par Monsieur le Gouverneur.

La modification budgétaire numéro 2 a été approuvée par Monsieur le Gouverneur en date du 30 novembre 2017.

Madame la Présidente informe le Conseil que le Règlement Général de Police est finalisé. Il est identique pour les 5 communes et sera soumis au vote dans les différents conseils communaux. Un fascicule reprenant les incivilités les plus « courantes » sera réalisé et distribué en toutes boîtes.

Pour rappel, la présentation des vœux se déroulera le vendredi 12 janvier 2018 à 1600hr à l'Administration communale de Sivry-Rance.

Présentation par le Chef de Corps du tableau organique et du tableau des évaluateurs.  
Monsieur DELAUW demande par qui est évalué le Chef de zone.  
Monsieur MATON explique que son évaluation est réalisée par la Commission d'évaluation qui est composée de la Présidente, le Procureur du Roi, le Gouverneur et l'Inspecteur général.  
Cette évaluation a lieu avant l'échéance du terme du mandat de 5 ans lorsque le Chef de zone sollicite le renouvellement de ce dernier.  
Le plan annuel 2018 et global 2018-2023 sont également présentés au Conseil ainsi que les chiffres par ligne de force.

-----

**PAR LE CONSEIL,**

La Secrétaire,

La Bourgmestre,

CANIVET C.

FASSIAUX Fr.